



Compte rendu de la réunion en présentiel du samedi 9 septembre 2023

Le samedi 9 septembre 2023, le comité directeur du CRBTARA s'est réuni en présentiel à Lyon.

Étaient excusés : Jean François TRONCY, Laurent GONTIER, Nathalie BOUILLOUX, Jean François MORESTAIN, Sylvie HERNANDEZ, Lionel BRILLIAND, Pascal FROMENT, Daniel CASANOVA et Jean Marc BAYON

Étaient présents : le reste des membres du comité directeur

Ce compte rendu est envoyé à l'ensemble des membres du comité directeur. En l'absence de remarque sur son contenu sous 8 jours, il est considéré comme validé et est accessible sur le site CRBTARA à tout public.

La réunion a débuté à 8h30. Le Président remercie les présents pour leur participation tout en regrettant le nombre élevé d'absents et engage la réunion sur les sujets mis à l'ordre du jour.

- **1 – Planning des réunions à venir**

L'HOTEL BEST WESTERN situé au sud-ouest de Lyon sur la commune de Brignais reste le lieu de nos réunions de par sa position géographique centrale.

La date de l'Assemblée générale est fixée au dimanche 28 janvier 2024.

La date de la réunion d'automne du Comité Directeur est fixée au 14 septembre 2024.

Une réunion en visioconférence se tiendra le 1^{er} mardi après les championnats de ligue de juillet 2024.

Merci à tous de retenir ces dates et de les intégrer dans vos agendas.

- **2 – Point sur les compétitions 2023**

Pour résumer, les championnats de ligue se sont plutôt bien déroulés, avec toutefois une baisse du nombre de participant, hormis pour la ligue du Lyonnais qui se maintient à peu près.



Un problème est survenu sur le championnat de ligue DS (Dauphiné Savoie) en DTL à Bourg St Andéol où la conjugaison d'une panne de machine et des conditions d'orage ont amenés à abrégé la compétition qui a été jugée sur 75 plateaux.

Pour le championnat de ligue CS qui regroupait les 3 ligues avec 65 tireurs seulement, il a été décidé de faire une remise de médailles inter-ligue plutôt que 3 remises de médailles (une par ligue, avec in fine plus de médailles que de tireurs). Cette mesure a été appréciée par les tireurs même si cette remise de médailles n'a pas de caractère officiel...

Cas particulier de la discipline Parcours de Chasse.

Le cas des championnats de ligue PC était en 2023 particulier puisque délocalisé dans d'autres régions par manque de club organisateur. Les compétitions se sont bien déroulées, même si on note un nombre faible de participants pour la ligue DS à Bellegarde (30). Incontestablement, l'accueil que nous ont réservé les clubs organisateurs (Dijon pour le Lyonnais et Bellegarde pour le DS) ont été d'une grande qualité et nous les en remercions. Le championnat de ligue du Lyonnais était organisé par le CRBTARA sur le club de Dijon-Norges qui nous avait mis à disposition ses installations. Le championnat de ligue du DS était organisé par la région Occitanie puisque nous nous sommes groupés avec la ligue Languedoc Roussillon, que nous remercions chaleureusement, en particulier son Président, Philippe REYNIER.

Toutefois, il apparaît que cette solution est particulièrement contraignante en termes d'organisation et qu'elle est coûteuse en frais (frais kilométriques des officiels, frais d'arbitrage, etc ...). C'est la raison pour laquelle elle ne sera pas reconduite.

Patrick ASTIER engagera rapidement des négociations avec les clubs potentiellement organisateurs de championnat de ligue (Ravoulet et Crémieu). Si notre région n'a pas de club motivé ou de club capable d'organiser un championnat de ligue avec un tracé correspondant au cahier des charges FFBT (à savoir un tracé accessible aux débutants afin de leur donner envie de revenir à la compétition, sous la responsabilité d'un traceur officiel, et non pas un tracé de niveau Sélection +++++ où les novices se demandent ce qu'ils sont venus faire dans cette galère), il **n'y aura pas de championnat de ligue PC sur la région Auvergne Rhône Alpes...**

Ainsi, les tireurs souhaitant faire le championnat de France devront s'inscrire dans une autre ligue d'une autre région, sous réserve de places disponible et sans être prioritaires... Donc potentiellement dans l'incapacité de s'engager au championnat de France.

- **3 – Bilan financier sur les championnats de ligue 2023**

En attente des éléments du trésorier....



- **4 – Problème des tireurs inscrits au championnat de ligue et absents sans prévenir**

Nous constatons que certains tireurs s'inscrivent au championnat de ligue et ne participent pas sans même prévenir, ce qui a pour effet de désorganiser les planches et les horaires...

Si un tireur qui a payé son engagement n'est pas remboursé, un tireur pour lequel l'engagement est gratuit n'a évidemment aucune sanction. Le Comité Directeur propose donc de facturer au club auquel appartient ce tireur la somme correspondant à son engagement. Ceci fera l'objet d'une proposition de modification du règlement intérieur en AG.

Par ailleurs, il sera appliqué la règle déjà existante qui veut qu'un abandon de compétitions est sanctionné par une impossibilité de s'engager au championnat de ligue de l'année suivante.

Cette dernière mesure sera appliquée pour les tireurs concernés sur les championnats de ligue 2023 qui viennent de se terminer il y a 3 mois.

- **5 – Problème des tireurs novices au championnat de ligue**

Nous constatons que certains tireurs novices s'engagent au championnat de ligue, manifestement pour répondre aux exigences et conditions d'obtention des cartouches jeunes. Or certains ne connaissent même pas le règlement de la discipline sur laquelle ils s'engagent, lorsqu'ils n'ont pas carrément un comportement dangereux sur le pas de tir.

C'est la responsabilité de chaque club de s'assurer que ses tireurs sont prêts à être engagés sur une compétition et qu'ils ou elles ne doivent pas s'engager à la légère et en roue libre, sans le moindre encadrement ni formation préalable !!!

Obtenir des cartouches fédérales à bas prix ne doit pas se faire au détriment du déroulement des compétitions, encore moins au détriment de la sécurité.

- **6 - Pré-approche des championnats de ligue 2022**

Bien que très en avance, une discussion sur le choix des clubs organisateurs de championnat de ligue pour 2024 est engagée. Ainsi quelques certitudes se dégagent :



- Pour la FU,
 - a. Ligue DS : St Uze (sur 2 fosses)
 - b. Ligue Auvergne : Lezoux.
 - c. Ligue Lyonnais : TAV du Jarrez
- Pour la DTL,
 - a. Ligue DS : Buis Les Baronnies
 - b. Ligue Lyonnais : Chenas
- Pour le CS,
 - a. Ligue Auvergne : La Butte
 - b. Ligue DS + Ligue Lyonnais : Farges
- Pour le PC,
 - a. Ligue Auvergne : Lezoux

Le choix pour les autres compétitions se fera ultérieurement.

- **7 – Remise de médailles et diplômes**

Il devient obligatoire d'harmoniser les règles puisqu'aujourd'hui, elles sont différentes selon les ligues.

Ainsi il est décidé, et ce pour les 3 ligues,

- une remise de médaille quel que soit le nombre de participant par catégorie, même s'il y en a moins de 3
- une remise de médaille Dame A, Dame B, Senior A et Senior B, et ce quel que soit le nombre de participants
- une remise de diplôme systématique

Lorsqu'il y a regroupement des ligues, le principe d'une remise de médailles inter-ligues est adopté.

En ce qui concerne l'engagement des équipes de club : pour les clubs qui le souhaitent, une seule équipe est engagée et elle est constituée des 3 meilleurs scores automatiquement en fin de compétition.



- **8 – Evolution du fonctionnement du CRBTARA**

Afin d'améliorer le fonctionnement du Comité Régional, il apparaît comme nécessaire d'abandonner l'organisation par ligue (plus ou moins maintenue pour des raisons culturelles et pour ne pas froisser certaines susceptibilités) et d'adopter une organisation régionale, comme cela se pratique dans d'autres Comité Régionaux.

Ainsi, les Vices Présidents de ligue qui n'ont pas d'existence réelle dans les statuts disparaissent et ce sont des délégués régionaux qui assureront le déroulement des championnats de ligues, pas forcément d'ailleurs dans leur ligue d'appartenance... Tout membre du Comité Directeur est délégué régional de fait.

C'est le secrétaire qui s'occupera des affiches pour les 3 ligues et de la communication pour différents championnats de ligues, dans toutes les disciplines et pour toutes les ligues.

Il y aura également une seule date de lancement des inscriptions pour toutes les ligues et toutes les disciplines en même temps.

Par ailleurs, cette centralisation s'applique également à l'arbitrage qui sera géré par une seule personne pour l'ensemble de la région (fini la gestion des arbitres par ligue).

- **9 – Nouvelle répartition des responsabilités au sein du CRBTARA**

Dès le début d'année 2024, une réorganisation des responsabilités aura lieu de la manière suivante :

- Président : Patrick ASTIER
- Vice-Président : Eric COUDERC
- Trésorière : Françoise BELIN
- Secrétaire : Pascal RAMON
- Responsable informatique et site internet : Laurent GONTIER
- Responsable des arbitres : Eric CREPET
- Responsable formation : Eric COMOLLI

Les nouveaux membres du bureau feront l'objet d'une approbation par vote à l'AG.

- **10 – Démission à effet immédiat de Jean François TRONCY**

Jean François nous a adressé sa démission pour raison de santé le 4 septembre 2023.



Vice-Président depuis la création du Comité Régional en 2017, Jean François aura marqué toutes ces années de participation par son engagement acharné en faveur de l'intérêt général pour notre sport.

C'est à regret qu'il se voit obligé de démissionner de son poste de Vice-Président mais également en tant que membre du Comité Directeur.

En tant que Vice-Président, il sera remplacé par Eric COUDERC.

En tant que membre du Comité Directeur, il sera remplacé par Murielle ECOLASSE, licenciée au club de Montluçon Quinssaines ; elle sera cooptée lors de la prochaine AG.

Au vu des services rendus au CRBTARA, le Président propose au Comité Directeur que Jean François, lors de la future AG, soit nommé Président Honoraire. Cette proposition est retenue à l'unanimité.

- **11 – Dysfonctionnement constaté**

Lors des championnats de ligue FU, nous avons commis une erreur et nous avons fait payer l'inscription des dames alors qu'elle est gratuite par décision du CRBTARA. L'erreur a été rapidement réparée mais certaines dames ont dû être remboursées.

Or pour l'une d'entre elles, le remboursement aura trainé 3 mois et aura dû être réglé par le Président sur son compte courant personnel.

Que nous nous trompions au moment de l'organisation de la compétition avec inscriptionweb peut arriver. Que nous ne parvenions pas à régler ce problème mineur au bout de 3 mois interroge.

Pas de communication, pas de réponse aux mails, pas de prise en compte réelle et efficace du problème... Ceci ne doit pas se reproduire !!!

- **12 - Point sur l'évolution des EFBT**

Lors de l'AG de la FFBT, certaines pistes d'évolutions avaient été annoncées :

- modification des modalités de fonctionnement des EFBT,
- modifications des contraintes des stages initiations,
- évolution de la formation des initiateurs
- création des entraîneurs de club
- suivi informatiques des EFBT et des initiateurs via WebLice

Ces informations ont été confirmées lors d'une réunion avec la Président de la FFBT au mois de mai.



Or, à ce jour, rien ne semble avoir concrètement évolué.

Le référent EFBT, Eric COMOLLI n'a aucune information, il ne sait pas comment il va gérer les remises à niveaux, lui-même n'a pas été remis à niveau, plus personne ne sait ou va le projet EFBT au niveau du CRBTARA.

Il se dégage un sentiment général de démoralisation totale des clubs et des EFBT. Cette situation est préoccupante puisque nous n'avons pas d'arguments à opposer au scepticisme ambiant.

La région Auvergne Rhône Alpes qui avait fait des EFBT une priorité est en train de se démobiliser complètement.

Le Président du CRBTARA indique qu'il fera part au Président de la FFBT du sentiment ambiant au niveau de notre région.

• **13 – Point budgétaire à fin aout**

Le Trésorier indique que au 9 septembre 2023, la trésorerie du Comité Régional s'élève à :

- Xxxxxxxx € sur le compte livret
- xxxxxxxxxxxx € sur le compte courant
- Soit xxxxxxxx € au total

• **14 – Point sur les actions menées en faveur des EFBT**

Les fusils de marque BERETTA sont enfin arrivés chez HUMBERT au mois de juin 2023.

Le Président a laissé passer l'été avant de les rediriger vers les clubs concernés (7 fusils).

Compte tenu que, de source sûre (la Préfecture du Rhône), l'évolution du SIA vers la prise en compte des associations est repoussée à plus tard, Le Président va rapidement contacter les clubs afin de fournir les informations nécessaires à HUMBERT pour la livraison des fusils.

Pour ce qui est des subventions, le Président rappelle que pour 2022, les subventions accordées par le Conseil Régional ont été de :

- 5000 € pour le matériel (fusil, ordinateur, etc...)
- 4000 € pour les actions jeunes et dames (tickets entraînement et découverte)

Et que les subventions pour 2023 sont de :



- 2000 € pour le matériel (fusil, ordinateur, etc...)
- 3500 € pour les actions jeunes et dames (tickets entraînement et découverte)

A ce jour, nous n'avons encore pas engagé les démarches pour obtenir le règlement des subventions qui nous ont été accordées. Ce sera fait début 2024 par la nouvelle trésorière afin de partir sur des bases durables dans le temps.

• **15 – Point sur les arbitres**

Lionel BRILLIAND suggère qu'il serait opportun de récompenser 4 arbitres régionaux qui vont prendre leur retraite à la fin de 2023 après des décennies d'exercice.

Le Comité Directeur valide cette proposition, décide de les récompenser lors de l'AG future et charge Eric CREPET d'organiser cela avec Lionel BRILLAND (choix de la récompense, convocation des intéressés à l'AG, etc ...).

Lionel BRILLAND suggère également que les arbitres régionaux soient équipés d'un coupe-vent étanche pour se protéger de la pluie le cas échéant.

Le Comité Directeur accepte et charge Eric CREPET de gérer l'affaire...

• **16 – Point sur les actions en faveur des jeunes**

Pour faire suite au don de Farges l'année dernière, Eric CREPET soumet une idée au Comité Directeur : organiser avec cette somme plus un complément du CRBTARA, un stage pour les jeunes avec Véronique GIRARDET.

Cette proposition est adoptée par le CD et Eric est chargé de prendre contact avec Véronique afin de connaître le montant de ses prestations et déterminer les contours de l'action à mettre en place.

A suivre...

• **17 – Comités Départementaux et gestion des carnets bleus**

Il y a un grand flou sur l'existence des Comités Départementaux sur la région AURA.



A priori, ils sont « hiérarchiquement » placés sous le Comité Régional, ce qui impose à ce dernier de se préoccuper de ce qui se fait au niveau départemental, lorsque les Comités Départementaux existent.

Ainsi, il semblerait que les seuls Comités Départementaux suivant existent et soient opérationnels :

- L'Ain (Président : Gilles MOREL)
- La Drôme (Président : Philippe SIGNOVERT)
- L'Isère (Président : Pierre DOYON)
- La Loire (Président : Michel BARONNIER)
- Le Rhône (Président : Gilles BUFFENOIR)

Seuls ces Comités peuvent organiser un championnat départemental officiel.

Ainsi, le départemental de l'Ardèche ne peut pas avoir lieu, en revanche un Grand Prix de l'Ardèche par exemple peut tout à fait avoir lieu...

Pour ce qui est de la gestion des carnets bleus, on continue comme précédemment, mais Pascal RAMON viendra soulager Laurent GONTIER et les deux se partageront les départements à leur convenance.

• **18 – Dette du CRBTARA envers le Comité Départemental 38**

Par le passé (2017, 2018 ?), pour des raisons de commodité de gestion et pour économiser des frais bancaires, le CD38 a rapatrié sur le compte du CRBTARA sa trésorerie qui s'élevait alors à une somme entre 3000 et 4000 €.

Or le CD38 souhaiterait récupérer cette somme.

Nous ne connaissons pas le montant exact ni la date exacte de la transaction. Pour reverser la somme due au CD38, il nous faut un justificatif :

- Soit on retrouve un relevé bancaire (Thibaut BRACHET)
- Soit on en retrouve une trace dans les bilans des années concernées (Thibaut BRACHET), cela ayant sans doute été acté lors d'une AG
- Soit on contacte la banque de l'époque afin de demander un extrait de compte (Pierre DOYON)

En l'absence d'un justificatif, le Président actuel ne fera pas voter en AG le reversement d'une somme dont nous ne pouvons justifier l'existence. Ceci doit être réglé pour la prochaine AG.



- **19 – Classement Senior A / B**

En 2023, la FFBT a créé deux sous catégories dans la catégorie Senior, anciennement Vétéran.

Pour rappel :

- Il est impossible de redescendre de catégorie A en catégorie B, et ce qu'elle qu'en soit les raisons, cette règle étant fédérale, claire et non négociable.
- Par contre, il est possible au niveau du Comité Régional, de faire monter un tireur de B en A au vu de ses résultats, y compris en dehors des compétitions officielles. Au moins un tireur a été repéré et son cas sera examiné par la Commission de classement.

- **20 – Modification du fonctionnement de la Commission de Classement**

Afin de correspondre à la nouvelle organisation régionale tout en restant efficace, la Commission de classement s'organisera en différents groupe de travail :

- Groupe FU/DTL pour les départements 03-15-43-63
- Groupe FU/DTL pour les départements 01-42-69
- Groupe FU/DTL pour les départements 07-26-38-73-74
- Groupe PC/CS pour les 12 départements

A l'issue des délibérations de ces groupes de travail, les propositions de changement de série remonteront au Président du CRBTARA qui examinera les propositions qui lui sont faites et qui le cas échéant discutera sur des cas potentiellement litigieux.

- **21 – Vie des clubs**

Concernant l'ACTPV, le club de Pisieu – La Verrerie, sa représentante, absente à notre réunion du Comité Directeur, s'est excusée mais a fait savoir que le résultat du jugement devait tomber en début de semaine suivant la réunion du Comité Directeur.

Hélas, le jugement est tombé le mardi 12 septembre et il assigne le club à une fermeture totale et immédiate. C'est un coup très dur pour l'équipe de l'ACTPV, pour ses licenciés mais également pour le CRBTARA qui perd l'un des rares clubs de PC et le plus gros club de la Région AURA en nombre de licenciés.

Nous apportons notre soutien à la famille HERNANDEZ même si c'est bien peu de choses.



Toutes les questions ayant été abordées, la réunion se termine et le Président lève la séance à 16h30.

Le Président du CRBTARA,